

7122– Budgets supplémentaires – délibéré avec document budgétaire

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

8 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mars à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BOULEAU, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau,

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 30

VOTANTS : 38

Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), Mme Coutant, M. Marquet (Coullons), M. Bouleau, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Charentus, M. Colpin, Mme de Metz, M. Fagart, M. Hidas, M. Laurent, Mme Pedro, Mme Pereira, M. Tuisat, M. Greuin (Gien), Mme Loskoff (Langesse), Mme Ducommun (Le Moulinet-sur-Solin), M. Bongibault (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevo), M. Chaborel, Mme Leroy, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Gaboret, M. Pougny (Saint-Gondon), M. Henry, Mme Meneau (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Perron à M. Tagot, M. Boucher à Mme Coutant, Mme Constantin à Mme de Metz, Mme E Silva à M. Tuisat, Mme Flandry à M. Fagart, Mme Quaix à M. Laurent, M. Ravoyard à M. Hidas et M. Tindillère à M. Bouleau

Etait absent excusé :

M. Pichery

Etaient absentes :

Mme Cadier et Mme Fleury

M. Marquet a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2019/40

OBJET : Vote du budget supplémentaire 2019 – Budget Assainissement Individuel

Vu l'instruction comptable M49,

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et de report. Il permet de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif ainsi que d'intégrer dans les budgets locaux les résultats de l'année précédente (excédents, déficits...) dégagés par le compte administratif adopté avant le 30 juin et les restes à réaliser.

I – Section d'exploitation

<i>Section d'exploitation</i>	BP 2019	BS 2019	ALLOUE 2019
70 - Vente de produits	34 883,20		34 883,20
002 - Solde d'exécution		21 932,94	21 932,94
Total des recettes d'exploitation	34 883,20	21 932,94	56 816,14
011 - Charges à caractère général	26 218,75		26 218,75
012 - Charge de personnel et frais assimilés	3 000,00		3 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
67 - Charges exceptionnelles	5 114,45	21 932,94	27 047,39
042 - Op. d'ordre de transfert entre section	50,00		50,00
Total des dépenses d'exploitation	34 883,20	21 932,94	56 816,14

II - Section d'investissement

<i>Section d'investissement</i>	BP 2019	BS 2019	ALLOUE 2019
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	50,00 €		50,00 €
001 - Solde d'exécution		10 614,31 €	10 614,31 €
Total des recettes d'investissement	50,00 €	10 614,31 €	10 664,31 €
20 - immobilisations incorporelles	50,00 €		50,00 €
21 - immobilisations corporelles		10 614,31 €	10 614,31 €
Total des dépenses d'investissement	50,00 €	10 614,31 €	10 664,31 €

Les documents budgétaires relatifs au budget supplémentaire ont été mis à la disposition des membres du Conseil communautaire au service des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

Sur avis favorable de la commission des finances du 5 mars 2019,

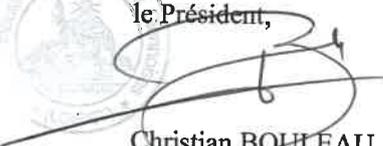
Sur avis favorable du Bureau du 6 mars 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget supplémentaire 2019 du budget assainissement individuel.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 26 mars 2019,

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 20 mars 2019

le Président,

 Christian BOULEAU